

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-2118/SG/CG concernant la prise en charge de frais d'évacuation de traitement et de séjour en métropole.

n° 75-2118/SG/CG

Ministère

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DES AFFAIRES
SOCIALES

Date de publication

12 novembre 1975

Numéro JO

n° 23 du 10/12/1975

Date du numéro

10 décembre 1975

TEXTE INTÉGRAL

Sont pris en charge par le budget du Territoire les frais d'évacuation de traitement et de séjour de l'enfant Moussa Gouda Nouho, né le 18 janvier 1975, évacué sanitaire le jeudi 14 août 1975 sur l'hôpital la Timone (Service du professeur Appaix), boulevard Jean-Moulin, 13385 Marseille.